



Déclaration de la FCPE GIRONDE pour le CDEN du 29 juin 2017

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Gironde,
Monsieur le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale,
Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental en charge de la politique éducative des collèges,
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Les sujets de mécontentement pour notre Fédération sont malheureusement nombreux !

Face à la marche arrière actée par l'arrêté du 16 juin dernier, nos inquiétudes font place à une certaine colère.

En colère, comment ne pas l'être quand on laisse le champ libre au retour des classes bilangues et classes de langues et cultures européennes destinées dans leur très grande majorité à de très bons élèves qui n'ont guère besoin de cela pour continuer à être excellents.

Pour ces enseignements complémentaires : pas de moyens supplémentaires ! « Heureusement » pourrions-nous penser ! Mais en revanche la liberté totale donnée aux chefs d'établissement et Conseils pédagogiques de disposer comme bon leur semble des 3 heures de marge par classe pour établir ou rétablir ces groupes de bilangues ou de langues et cultures européennes.

Comment ne pas voir à quel point de telles mesures, par ailleurs refusées par le CSE vont de nouveau créer :

- de la concurrence entre établissements,
- de l'incompréhension teintée d'amertume pour les familles qui n'obtiendront pas l'option demandée faute de place suite à une inévitable sélection aboutissant une fois de plus au tri et à l'élitisme...
- MAIS aussi et surtout, plus grave, une injustice honteuse quand il s'agira à nouveau de prendre les moyens destinés normalement à créer des groupes à effectifs réduits et /ou de la co-intervention notamment pour les AP et EPI...

A l'heure où les groupes classes sont de plus en plus chargés dans de plus en plus de collèges puisqu'on en est maintenant à « bourrer » les classes de 6^e qui jusque-là ne dépassaient pas, ou exceptionnellement, les 28 élèves par classe... notre consternation n'a d'égal que notre profond désarroi...qu'une fanfare de rentrée ne suffira pas à apaiser...

Autre détricotage, le retour aux 4 jours ! Le Journal officiel du 28 juin publie le décret Blanquer sur les rythmes scolaires, quatre ans après le décret Peillon, le texte du nouveau ministre tourne la page d'une tentative d'augmenter le nombre de jours de classe dans l'année scolaire et permet de revenir aux 4 jours par semaine mis en place par Xavier Darcos, alors même que la plupart des experts juge la semaine d'école française trop courte. Nos enfants ne sont pas des cobayes dont les journées scolaires évoluent au rythme des décrets !

Nous tenons à rappeler que le Conseil Supérieur de l'Éducation, dont la FCPE est membre a rejeté le projet de décret permettant aux communes qui le souhaitent de revenir à la semaine des 4 jours.

La FCPE défend les 5 matinées par semaine. En revanche, cela ne saurait être la seule mesure sur les rythmes scolaires car les 5 matinées par semaine doivent s'allier à une réorganisation complète du calendrier annuel. Aujourd'hui, les études de l'OCDE le démontrent, les écoliers français ont le nombre de jours d'école le plus faible d'Europe, et les journées les plus longues. En revenant à 4 jours par semaine, les enfants concernés n'auront que 144 jours d'école alors que la moyenne de l'OCDE est de 180 jours.

Des chronobiologistes, des chercheurs en éducation, des études de l'académie de médecine de Paris ont démontré que pour mieux comprendre, retenir, et mettre en pratique les connaissances et logiques apprises, les enfants ont besoin d'étudier surtout le matin (pic de vigilance) et plus souvent dans la semaine (5 matinées) et surtout d'un rythme régulier de période scolaire et de vacances. Laisser des communes revenir à la semaine des 4 jours au moment où il faudrait avancer sur la réforme du calendrier scolaire est un non-sens. Par ailleurs, le Sénat a publié le même jour que le CSE un rapport prônant le maintien de la semaine de 5 jours.

Revenir à la semaine des 4 jours constitue également une rupture d'égalité sur le territoire, pouvons-nous accepter que selon où il habite, un enfant ait accès à 5 jours d'école, quand un autre en aura 4 jours. De plus, les activités péri et extrascolaires s'organisent autour du temps scolaire et non l'inverse.

Nous entendons bien les difficultés que rencontrent les communes autour de l'organisation des activités périscolaires et plus encore dans les communes rurales, mais les enfants n'ont pas besoin de toujours plus d'activités. Et le PEDT, en complément de l'école doit répondre avant toute chose à l'intérêt de l'enfant. En ce sens, le fonds d'aide aux communes doit être maintenu et pérennisé. C'est ce que demandent la FCPE et de nombreux élus.

Le décret à peine annoncé, nous constatons et déplorons que certaines communes de Gironde se précipitent sur sa mise en application faisant fi du rôle des Conseils d'école et de la concertation sur le sujet. On doit s'interroger sur les finalités de cette décision, ce détricotage dans l'urgence ! Le souci d'économie ne primerait-il pas sur l'intérêt des enfants ?

Revenons sur la question du calendrier scolaire. La fin d'année est une farce ! Terminer le 7 juillet alors que les conseils de classes ont eu lieu dans certains collèges dès la première semaine de juin et pas seulement pour les 3^e – d'ailleurs nous nous contenterons d'évoquer les horaires de ces derniers bien loin de répondre aux contraintes professionnelles des parents ; réussir à motiver nos enfants à reprendre le chemin du collège, une véritable gageure après la pause de quelques jours liées au brevet, les absences des enseignants mobilisés par les corrections, parfois l'absence de restauration scolaire et les incitations à peine voilées des directions pour que nous gardions nos enfants à la maison. Le mois de juin demeure pour une grande part, un mois sacrifié !

Nous terminerons en évoquant à nouveau la situation désastreuse dans laquelle se trouvent de très nombreux jeunes mineurs non accompagnés actuellement sur le territoire français et notamment en Gironde. Ces jeunes sont encore pour la plupart en attente d'un accueil digne, de scolarisation, de reconnaissance, d'aide et de solidarité. La France est-elle encore le pays de leurs espoirs ?

Eux veulent encore y croire. Et vous ?

Merci de votre écoute.